

**LA MISE EN PLACE D'UN ORGANISME RÉGIONAL DE FORMATION :
OCCASION ET NÉCESSITÉ DE REPENSER LA FORMATION**

Luc DE BACKER
Emmanuel THÉVENIN
Bruno GRAVE
Pascal PETITPAS
Équipe de direction de IFPEC

Mise en place de l'IFPEC

Nous disposons de points d'appui pour créer le nouvel institut qu'est l'IFPEC. Ce sont d'abord les instituts existants. Ils ont une histoire. Certains CFP existent depuis soixante-dix ans, l'EDP depuis quarante ans. Par ailleurs, les équipes sont identifiées et reconnues et conduisent un travail tant au plan régional que national. Enfin la diversité de nos approches est source de dynamismes régionaux. A partir de ces richesses, il convenait de créer, au niveau régional, une dynamique nouvelle, de construire l'avenir, et cela dans le respect des personnes et des équipes.

I. Questions en débat depuis 2003 et choix

La création de l'IFPEC a soulevé un certain nombre de questions.

▪ **Place des établissements scolaires**

Le nouvel institut devait-il être un institut institutionnalisé, c'est-à-dire placé sous la tutelle des DDEC ou missions-nous sur les établissements comme étant en responsabilité de la formation ?

Aujourd'hui, des décisions sont prises. D'après l'Assemblée générale, sont adhérents les six cents établissements, écoles, collèges, lycées. Pour rendre possible les choses, la solution a été de retenir, soit une représentation par bassin au prorata des effectifs dans chaque bassin, du premier et second degré, ce qui fait une Assemblée générale de cent vingt chefs d'établissements pour quatorze bassins.

Mais on attend plus qu'une simple représentation : les personnes qui feront partie de l'Assemblée Générale auront probablement une fonction et un rôle à jouer dans la dynamisation et la proposition de la formation à l'intérieur du bassin. Cela n'est pas l'un des moindres changements et évolutions que nous serons amenés à conduire.

▪ **Formation et processus de formation**

On peut percevoir le processus de formation comme une possibilité qui s'ouvre et qui s'offre à une personne ou à une équipe qui se forme. On peut aussi considérer qu'une formation est le processus qui s'ouvre à l'institution dans son ensemble, qui gère des moyens voulus par le Législateur pour la formation continue, des moyens voulus pour permettre la formation initiale du personnel. Alors la gestion de ces moyens est elle-même, de la manière dont on s'y prend, un processus lui-même formateur qui joue sur la forme sur l'avenir.

De ce point de vue, c'est une des promesses de l'IFPEC de se dire que, si à l'Assemblée générale de l'EDP tout le monde vient et représente lui-même – ce n'est pas rien car il y a des débats et des échanges –, il y aura ici encore autre chose. C'est la rencontre écoles, collèges, lycées, sur un bassin, pour participer à quelque chose, avec la perspective d'aller et retours entre le terrain et l'organisme de formation.

En tout cas, l'an dernier à pareille époque cela n'était pas gagné d'avance. À l'Assemblée générale de l'École des Professeurs, cette question de la place des chefs d'établissement dans la structure porteuse de l'institut était l'une des conditions *sine qua non* : "Si l'on ne fait pas place largement et majoritairement aux chefs d'établissement, nous n'entrons pas dans le nouvel institut." Nous étions dans ce genre de débat très fort aujourd'hui réglé.

▪ **Le lien avec l'Université Catholique.**

Le nouvel institut devait-il être une structure certes associée à l'Université Catholique mais autonome, ou un institut de l'Université Catholique, ou encore une structure disposant d'une totale autonomie par rapport à la Catho ?

Une Convention a été établie : elle lie, de manière structurelle, le nouvel institut de formation à l'Université Catholique, dans le respect des uns et des autres, dans l'autonomie mais avec une grande complémentarité.

▪ **La localisation de l'institut**

L'institut devait-il être implanté à Lille seulement, ou à Lille, Arras et Cambrai, sièges des trois diocèses de la région Nord Pas-de-calais et lieux d'implantation des CFP ?

Le souci d'une proximité pour les étudiants, mais aussi le fait que les pôles universitaires ne sont pas localisés sur la seule agglomération lilloise ont fait que l'IFPEC comporte trois sites de formation : Lille, Arras et Cambrai. Ce qui n'exclut pas l'implantation ultérieure d'un autre site de formation.

2. Quels axes de développement des formations ?

▪ **Des parcours de formation moins linéaires.** Il importe de réfléchir à l'accompagnement des enseignants des premier et second degrés, et en particulier ceux qui rencontrent des difficultés dans l'exercice de leur métier.

▪ **Une nécessaire ouverture de l'École.** Il importe de développer, dans le cadre de la formation des partenariats entre l'École et les autres acteurs éducatifs (éducateurs sociaux par exemple), le monde de santé, les collectivités territoriales

▪ **Le développement des compétences des formateurs.** Il importe de développer les compétences des formateurs, de favoriser les partages d'expériences - notamment entre premier et second degrés – de développer des formations de formateurs. Ce développement des compétences peut également passer par la recherche. Recherche qui sera favorisée par

la mutualisation des ressources des trois CFP et de l'EDP mais aussi par les liens de l'IFPEC avec l'Université Catholique

- **Une plus grande communication.** D'où la création d'un journal *Interaction* diffusé largement
- **Des pistes qui orientent l'action :**
 - ⇒ développer la proximité sur des sites de formation qui soient aussi des lieux de vie.
 - ⇒ imaginer des formations de proximité en présentiel mais aussi de développer les compétences déjà là au niveau de la FOAD (Formation ouverte et à distance).
 - ⇒ développer ce qui touche à l'éthique, au fait religieux et à l'insertion dans l'Enseignement catholique, en tant qu'institution certes mais aussi en tant que système de valeurs.
 - ⇒ imaginer, pour les trois CFP, une maquette de formation qui couvre non seulement les deux années de formation mais aussi l'amont (les étudiants en université qui choisissent de devenir enseignants) et l'aval (les professeurs des écoles à leur sortie du CFP qui souhaitent revenir en formation et partager leurs premières expériences professionnelles).
- **La formation continue resituée.** Il convient, dans le champ de la formation continue, d'articuler le travail des différentes commissions consultatives sur les formations, de l'ARPEC (ou association territoriale), de la Tutelle, de l'IFPEC. Cela afin d'élaborer :
 - ⇒ des propositions propres à chaque diocèse – il s'agit de prendre en compte les particularités de chacun - mais aussi des propositions régionales, garantes d'unité et de cohérence ;
 - ⇒ des propositions spécifiques au premier ou au second degré mais aussi des propositions qui croisent des actions premier et second degré.

3. Quelle conception de la formation voulons-nous promouvoir ?

Dans la réalité, la conception s'est manifestée par un certain nombre de choix stratégiques à poser d'emblée. Ils se déclinent ensuite par des contenus, des dispositifs, des rôles, des locaux, des responsables, des formations de formateurs, etc.

- **Choix n°1 : Installer les continuités entre formation initiale et formation continue, entre formation dans le premier degré et formation dans le second degré.**

La formation ne saurait être conçue année après année dans la seule perspective de la préparation des concours, mais comme ce qui va permettre à une personne d'investir une posture professionnelle et personnelle.

- **Choix n°2 : Développer des formations modulaires**

La formation ne saurait être linéaire, suivre un cheminement continu, en première puis en deuxième année, avec des apports en strates successives. Elle doit s'adapter à la variété des publics et des itinéraires de chacun. Les parcours individualisés de formation, la VAE sont des pistes à explorer.

- **Choix n°3 : Développer la formation dans des lieux permanents**

Dans les CFP de Lille, d'Arras et de Cambrai.

- **Choix n°4 : Développer une formation fondée sur l'existence d'un groupe de référence permanent**

Cela existe dans la pratique actuelle des CFP. ce principe n'exclut pas l'utilisation de la FOAD.

▪ **Choix n°5 : Qualifier l'établissement comme lieu de formation**

Il s'agit de faire en sorte que chaque établissement soit formateur et donc associé à l'institut. Un des rôles majeurs de l'IFPEC est certainement de former les établissements pour qu'ils deviennent formateurs, de former les équipes, les tuteurs, les maîtres formateurs, les PCP. C'est par la qualification de ces acteurs intermédiaires, de ces personnes ressources, que les établissements pourront tenir leur rôle de formateurs en complémentarité ou en alternance interactive avec le travail fait dans l'institut de formation.

▪ **Choix n°6 : Distinguer formation et animation pour tisser des complémentarités**

Dans le premier degré, les formateurs de CFP sont très souvent des animateurs-formateurs qui assurent par ailleurs des fonctions d'accompagnement plus permanentes, alors que dans les instituts de formation, les formateurs interviennent sur des éléments plus identifiés et plus localisés dans le temps ou dans l'espace. Il y a certainement là des combinaisons à installer entre l'établissement, les animateurs et les formateurs.

▪ **Choix n°7 : Développer une formation qui vise à former des hommes et des femmes debout et qui prend en compte toutes les dimensions de la personne** (dimensions intellectuelle, sociale, spirituelle).

Au-delà de la préparation aux concours, la formation doit l'accès à un métier, à une profession dans un institut, dans une institution scolaire, en lien avec une société et une Eglise qui évoluent.

La formation doit aussi préparer la personne aux changements : autres lieux géographiques d'enseignement, autres niveaux ou cycles d'enseignement, autres postures professionnelles dans et/ou hors enseignement.

La formation doit aussi être l'occasion de rencontrer l'Autre : enseignants des différents niveaux et Cycles d'enseignement, professionnels hors système éducatif ...

▪ **Choix n°8 : Faire de tout formé l'acteur de sa formation**

Que ce soit dans le champ de la formation continue, de la formation initiale ou de la formation préprofessionnelle.

En conclusion

Il est évident que nous faisons ces huit choix, peu ou prou, mais souvent implicitement, comme allant de soi. Tant que l'on est dans son institut, on pense que cela va de soi, mais en travaillant avec les autres collègues d'autres instituts, nous nous sommes rendus compte que cela n'allait pas de soi et que derrière les mots, on ne mettait évidemment pas les mêmes réalités, pas les mêmes projets.

Le fait de confronter nous a amenés à débattre, à nous accrocher, et à essayer de trouver des points communs ou des points de dépassement. Il nous a semblé que définir la réponse à ces choix, les exposer de manière plus explicite pouvait contribuer à l'émergence d'une authentique identité de l'institut. Cela pouvait peut-être aussi donner un sens et une perspective à l'action de formation.